

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX



Travaux d'aménagement de voirie

RD 768 / RD 779 – mars 2020

Commune de CAMORS

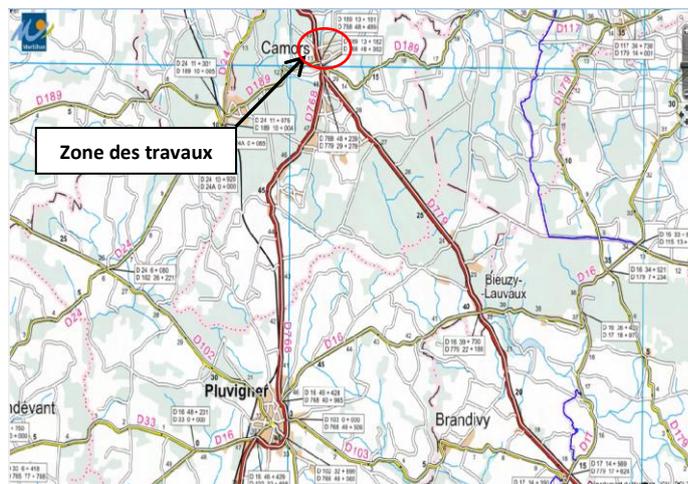
DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale sud-ouest

## Objet de l'opération

Dans le cadre de son programme de travaux 2020, la commune de CAMORS a décidé de réaliser l'aménagement de voirie des rues de la forêt et de Floranges.

Cet aménagement est situé dans l'agglomération sur la RD 768 entre le PR 47+835 et le PR 48+255 et sur la RD 779 entre le PR 29+237 et le PR 29+277.

## Plan de situation



## Organisation des travaux

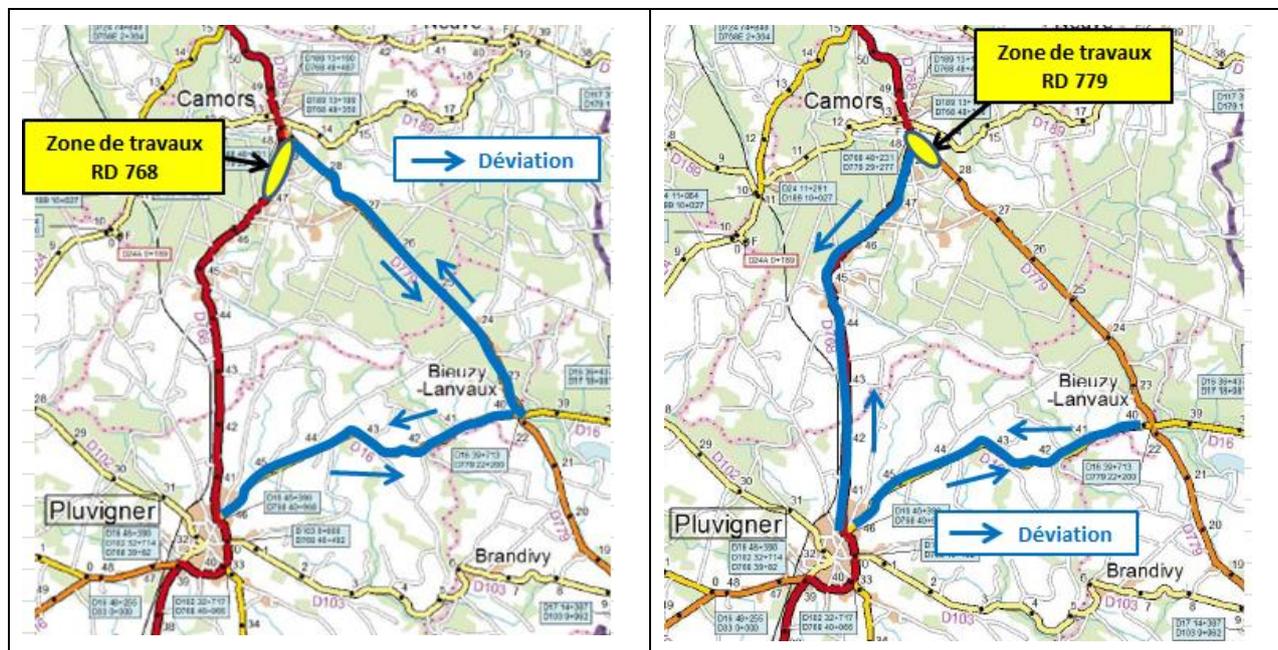
Les travaux sont programmés sur une période totale de 12 semaines, du 24 février au 15 mai 2020.

La circulation sera gérée sous alternat ou sous déviation, selon les phases suivantes :

- Du 24/02 au 13/03: Alternat de la circulation sur l'axe RD 768.
- Du 16/03 au 24 /04 : Déviation de la circulation sur l'axe RD 768
- Du 27/04 au 7/05 : Déviation de la circulation sur l'axe RD 779
- Du 11/05 au 15/05 : Déviation de **nuit** de la circulation sur l'axe RD 768

## Information durant les travaux

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation pour la circulation en transit de la RD 768, puis de la RD 779, suivant les itinéraires ci-dessous :



Des panneaux d'information partent et d'autre du chantier, à compter du 2 mars 2020 concernant la RD 768 et du 14 avril 2020 concernant la RD 779.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur  
les chantiers

### Contacts élus et presse :

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.